

22 MAI 2007



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 22 mai 2007 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

PAUL M. ROLLAND

ONIL COUTURE

SERGE DION

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Messieurs les conseillers **JEAN-MARC MALTAIS**, **ALAIN CHÉNIER** et **RÉAL BRUNELLE** étaient absents de leur siège.

Madame **CATHERINE NADEAU**, greffière, est aussi présente. Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement est absent.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2007-05-317

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2007

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

22 MAI 2007

4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

6. **RÈGLEMENTS**

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 *TRÉSORERIE*

7.2 *TRAVAUX PUBLICS*

7.3 *URBANISME*

2007-05-318 7.3.1 DEMANDE DE DÉROGATION AFIN D'AUTORISER L'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE DONT UN COIN DU BÂTIMENT EMPIÈTE DE 0,4 M À L'INTÉRIEUR DE LA MARGE ARRIÈRE QUI EST DE 7,60 M ET AVEC UNE PENTE DE TOIT DE 2:12 AU LIEU DE 3:12 EXIGÉ (LOT 2 590 890, 13 RUE DE ST-LAMBERT)

7.4 *ASSAINISSEMENT DES EAUX*

7.5 *LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE*

7.6 *SÉCURITÉ PUBLIQUE*

7.7 *DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE*

8. **DIVERS**

9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

22 MAI 2007

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2007-05-319 12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE

CATHERINE NADEAU

2007-05-317

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du 22 mai 2007.

ADOPTÉ

2007-05-318

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER
L'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE DONT UN COIN DU
BÂTIMENT EMPIÈTE DE 0,4 M À L'INTÉRIEUR DE LA MARGE
ARRIÈRE QUI EST DE 7,60 M ET AVEC UNE PENTE DE TOIT DE
2:12 AU LIEU DE 3:12 EXIGÉ (LOT 2 590 890, 13 RUE DE ST-
LAMBERT)**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

22 MAI 2007

D'accorder la dérogation mineure afin d'autoriser l'agrandissement d'une résidence dont un coin du bâtiment empiète de 0,4 m à l'intérieur de la marge arrière qui est de 7,60 m et avec une pente de toit de 2:12 au lieu de 3:12 exigé (lot 2 590 890, 13 rue de Saint-Lambert).

ADOPTÉ

2007-05-319

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE